

Projet de revitalisation du Centre Culturel Aberdeen

Les services de la CDR-Acadie furent retenus par la direction générale de la Coopérative Centre culturel Aberdeen à Moncton afin de l'assister dans la mise en œuvre de son plan stratégique. Ce plan suggère la modernisation et la rénovation de l'édifice utilisée par ses membres et la communauté en général. La modernisation et la rénovation de l'édifice, datant de 1912, devrait permettre de maintenir les activités du Centre et perpétuer son rayonnement dans la communauté. Il s'agit d'un projet de près de trois millions de dollars pour lequel un plan d'affaires vient d'être complété.



Sur la photo, on aperçoit les membres du comité de revitalisation du Centre travaillant au plan d'affaires de la coopérative. De gauche à droite, Guy Robinson professeur en administration à l'Université de Moncton, Paulette Thériault, chargé du projet de revitalisation du Centre, Melvin Doiron de la CDR-Acadie, Mario Doucet, président sortant de la Coopérative et Éric Cormier directeur gérant.

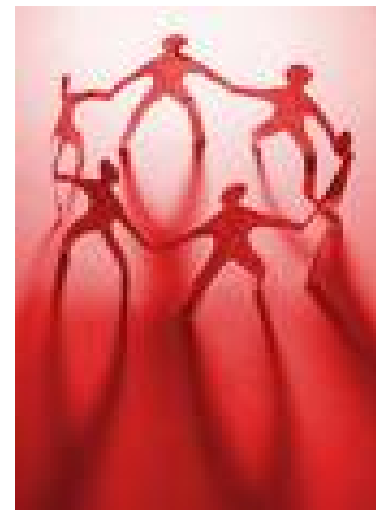
Quatre nouveaux membres à la CDR-Acadie

La Caisse populaire Beauséjour, dont le siège sociale est à Moncton, la Caisse populaire Restigouche-Est, dont le siège social est à Eel River Crossing, la Coopérative de Bouctouche et la Coopérative d'habitation Oasis située à Tracadie-Sheila, viennent d'adhérer à la Coopérative de développement régional – Acadie. Ceci porte à quarante et un (41) le nombre d'organisations coopératives membres.

Bienvenue et merci pour ce beau geste d'inter coopération !

Sommaire:

Projet de revitalisation du Centre Culturel Aberdeen	1
Quatre nouveaux membres	1
Projet d'expansion à la Coop « La récolte de chez-nous ».....	2
Annonce importante pour la Coopérative de santé « Les Fondateurs »	2
Projet d'une coopérative de santé et conditionnement physique à Saint-François.....	3
Comité Coop Santé	3
Formation	3
Mémoire soumis à Mieux-être et sport.....	4
Projet d'un Centre d'interprétation de la coopération en Acadie.....	4
La Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque.....	5



Projet d'expansion à la Coopérative « La récolte de chez-nous » ltée

Grâce à l'aide technique offerte par la CDR-Acadie, la Coopérative «La récolte de chez-nous» qui regroupe présentement trente (30) agriculteurs du sud-est du Nouveau-Brunswick, a obtenu une subvention de 60 000 dollars du programme fédéral intitulé «Initiative de développement coopératif en agriculture (Agri-Coop) ». Cet argent servira à la consultation et à la formation des membres, à la promotion et au recrutement de nouveaux membres, à la promotion et à la recherche de nouveaux débouchés ainsi qu'à la recherche de partenariats et le réseautage.

Sur la photo, on aperçoit en séance de travail Madame Viola Daigle, agente administrative, et Monsieur Donald Daigle président de la Coopérative, Monsieur Melvin Doiron CDR-Acadie; Monsieur Gérard Thébeau, agent de développement des cultures au ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture du N.-B. et Monsieur Léopold Bourgeois, vice-président de la Coopérative.



Sur cette photo, on aperçoit Monsieur Léopold Bourgeois au kiosque de vente de l'entreprise agricole «La Fleur du pommier», de Cocagne dont il est copropriétaire. Celle-ci fut prise au Marché des fermiers de Dieppe qui est géré par la Coopérative «La récolte de chez-nous».

Annonce importante pour la Coopérative de santé «Les Fondateurs»

Les membres de la coopérative de santé «Les Fondateurs» dont le siège social est à St-Isidore peuvent se réjouir de l'annonce officiel du 7 février dernier faite par le ministre de la santé du Nouveau-Brunswick, l'honorable Michael Murphy. Ceci permettra à la population desservie de compter sur les services d'une secrétaire administrative, une infirmière et une infirmière praticienne. Cet apport devrait permettre à la coopérative de travailler à l'ajout de services complémentaires liés notamment à la promotion de la santé et la prévention de la maladie.



Projet d'une coopérative santé et conditionnement physique à Saint-François

La CDR-Acadie assiste présentement un groupe de travail pour la réalisation d'un projet de coopérative en santé et conditionnement physique à Saint-François, une coopérative qui se porterait acquéreur d'un centre de conditionnement physique existant tout en offrant quelques services connexes, et ce, au bénéfice des membres.

Comité Coop Santé

Un sous-comité de travail de la CDR-Acadie fut formé dans le but de définir un concept de coopérative de santé à promouvoir en milieu francophone au Nouveau-Brunswick. Ce comité réunit des personnes ressources du ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick, du Ministère du Mieux-être, culture et Sport, de deux régions régionales de santé, de la Société santé et mieux-être en français au N.-B. ainsi que du Mouvement acadien des communautés en santé du N.-B. (MACS-NB).

Ce comité a pour mandat de :

1. Définir les termes de référence orientant une recherche permettant la définition d'un modèle et d'une approche concertée pour l'implantation de coopératives-santé en milieux francophones au Nouveau-Brunswick;
2. Identifier une ou des sources de financement pour l'embauche d'une personne préposée à cette recherche;
3. Recommander un concept ainsi qu'une stratégie d'approche concertée et par étapes.

Formation

Une session de formation portant sur l'organisation et la tenue efficace de réunions fut offerte par la CDR aux administrateurs de la Coopérative Notre-Dame qui regroupe plus de cent travailleurs agricoles de cette région. Cette coopérative exploite environ 600 acres de bleuets, procurant ainsi du travail saisonnier à ses membres cueilleurs, journaliers et opérateurs de machines.



Une session de formation sur la gouvernance et le service à la clientèle fut offerte par la CDR-Acadie aux membres du conseil d'administration et aux employés de la Coopérative artisanale de Chéticamp, les 17 et 18 mars. Cette coopérative regroupe une trentaine d'artisanes qui confectionnent des tapis «hookés» selon une technique très particulière. La coopérative emploie vingt quatre femmes durant la saison estivale, soit au restaurant, à la boutique et au musée de la coopérative.



«La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat». Kofi Annan, Extrait d'un discours à l'assemblée générale de l'ONU en septembre 2001.

Mémoire soumis à Mieux-être, culture et sport

Suite au mémoire soumis en décembre dernier au ministère de la Santé, la CDR soumettait un deuxième mémoire traitant essentiellement des coopératives de santé, soit lors d'une audience publique du Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport tenue à Tracadie-Sheila, le 20 février dernier.

Sur la photo, on aperçoit le président de la CDR-Acadie, Monsieur Donald Leblanc lors de la présentation du mémoire devant les commissionnaires.



Projet d'un Centre d'interprétation de la coopération en Acadie

Un comité provisoire regroupant les associations coopératives de l'île de Lamèque, travail présentement avec l'aide de la CDR-Acadie, sur un projet de création d'un Centre d'interprétation de la coopération en Acadie, appelé «Carrefour Coop».

Un tel centre se veut à des fins éducationnelles et touristiques, tout en permettant la mise en marché de produits d'artistes et d'artisans acadiens. Les promoteurs voudraient en faire un établissement reconnu à l'échelle nationale et internationale offrant aux visiteurs une appréciation de l'évolution et de l'histoire du mouvement coopératif acadien initié au début des années 1930, soit par Monseigneur Livain Chiasson de concert avec Monseigneur Moses Coady instigateur du réputé mouvement d'Antigonish.

Ce centre d'interprétation pourrait notamment servir de lieu d'exposition pour certains documents d'archives et différents artefacts comme par exemple des coupons ayant servi au paiement des pêcheurs embauchés par les compagnies jersiaises autrefois établies le long des côtes maritimes. Ces coupons étaient échangeables dans les magasins de ces mêmes compagnies.

On prévoit que l'établissement sera situé à Lamèque où le mouvement coopératif est solidement implanté, et ce, sous l'administration d'une coopérative de solidarité, c'est-à-dire à partenaires multiples.

Sur la photo, on aperçoit dans l'ordre habituel les membres du comité provisoire, soit Linda David, préposée au sociétariat à la Société Coopérative de Lamèque et Conrad Blanchard directeur général de la Caisse populaires des Iles. Dans le même ordre à l'arrière, Arthur-Marcel Robichaud, membre du conseil d'administration de l'Association Coopérative des Pêcheurs de L'Île, Serge Haché, directeur approvisionnement et services de l'Association Coopérative des Pêcheurs de L'Île, Gabriel Kerry, membre du conseil d'administration de la Société Coopérative de Lamèque. Étaient absents lors de la prise de photo Angéline Paulin, conseillère en finance personnel à la Caisse populaire des Iles et Yvon Duguay, président du conseil d'administration de la Société Coopérative de Lamèque.



La Coopérative d'énergie renouvelable de Lamèque s'est avantageusement positionnée dans l'offre des 49.5 mégawatts d'électricité produite par éolienne accordée par Énergie Nouveau-Brunswick à la Société espagnole « Acciona », une société avec laquelle la coopérative a établi un partenariat.

Ce partenariat permettra des retombées annuelles de près d'un demi-million de dollars pour la coopérative et les propriétaires de terrains concernés de la région de Lamèque, sans compter les retombées pour la communauté reliées à la construction du parc éolien. La construction du parc éolien à Lamèque devrait débuter ce printemps et se terminer à l'automne 2009, soit avec 33 éoliennes installées.



Félicitation!

Sur la photo on aperçoit Paul Lanteigne, président de la coopérative, lors de sa présentation au Forum sur l'énergie éolienne organiser par l'Association des municipalité francophones du Nouveau-Brunswick, soit le jour même de l'annonce faite en faveur du projet de Lamèque par le gouvernement du Nouveau-Brunswick



Proverbe

«Ne baisse pas les bras : tu risquerais de le faire une heure avant le miracle!»

Auteur inconnu

